

Conseils pour les établissements

infos.isidoor.org/kb/bonnes-pratiques-pour-une-utilisation-responsable-du-numerique



Saviez-vous que les équipements informatiques de la partie bureaux d'une entreprise représentent 21 % de sa consommation d'électricité ? Et que 75 % des consommations du matériel informatique ont lieu en période d'inactivité ? Ou qu'en moyenne dans les entreprises de services, les administrations et les collectivités, la consommation électrique du parc informatique représente 24,7% de la consommation électrique totale ?

Dans un contexte de crise énergétique et d'urgence climatique, il est essentiel pour votre structure d'initier une véritable stratégie et un pilotage de la sobriété numérique.

Elaborer un plan d'actions

Nous vous proposons **trois guides**, plus ou moins denses, pour vous aider à mettre en place un plan d'actions efficace, quelle que soit la taille de votre établissement scolaire :

- Bonnes pratiques numérique responsable pour les organisations (INR) : Ce guide, porté par la mission interministérielle numérique écoresponsable, répond de manière détaillée à un besoin des organisations d'avoir un outil pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur démarche et de leur plan d'action pour un numérique plus responsable. Regroupant une soixantaine de bonnes pratiques, ce recueil, plutôt à destination de grandes organisations avec des responsables informatiques, est utile pour prioriser les actions et évaluer leur niveau de difficulté.
- Crise énergétique : Contributions des directions numériques à la réduction de la consommation énergétique en France (Cigref) : Un référentiel de bonnes pratiques pour réduire la consommation des équipements et infrastructures numériques publié par le Cigref en octobre 2022 pour aider les entreprises à engager des démarches pour réduire de 10 % la consommation électrique dans les deux ans qui viennent, et à prévoir en parallèle des mesures d'effacement de consommation électrique en cas de pic de demande au cours de l'hiver prochain.
- En route pour une sobriété numérique (ADEME) : Un guide synthétique et très bien fait qui propose des clés pour agir. Bonnes pratiques, guide d'achat, entretien du matériel, stockage des données, ce guide vous donne toutes les clés pour profiter du numérique tout en gardant le contrôle.

Cette stratégie devra notamment intégrer :

- La rationalisation du stockage des données au sein de votre structure et la mise en place de mécanismes de bonne hygiène de gestion des documents et des e-mails.
- Une adaptation des systèmes de refroidissement des serveurs qui stockent les données.
- Des mesures en matière de connectivité et d'usage : encourager les utilisateurs de votre système d'information à utiliser le wi-fi lorsqu'il est disponible dans votre structure, mettre en veille ou, si cela est possible, éteindre le matériel réseau quand il n'est pas utilisé dans votre structure, etc.

La sobriété numérique passe également par des réflexions sur la façon de s'équiper :

- Avant d'acheter un appareil, s'orienter vers des produits porteurs de labels environnementaux, plus respectueux de l'environnement et de la santé, comme EPEAT et TCO Certified.
- Privilégier les appareils les moins gourmands en énergie et les plus durables, grâce à l'indice de réparabilité.
- Prendre soin des équipements pour allonger leur durée de vie.
- Etc.

Encourager les utilisateurs

Qui dit sobriété numérique, dit encouragement des collaborateurs pour les aider à changer leurs habitudes : réduire la luminosité des écrans et éteindre le ou les écrans supplémentaires lorsqu'ils ne sont pas nécessaires ; mettre en veille prolongée ou éteindre le poste de travail en cas d'absence, etc.

Pour vous aider à sensibiliser et mobiliser vos utilisateurs, nous vous proposons l'affiche ci-dessous, disponible en pièce jointe, présentant de manière synthétique des écogestes efficaces que chacun peut facilement appliquer. Vous pouvez l'afficher librement au sein de votre organisation.

Retrouvez également d'autres conseils et bonnes idées pour mobiliser les usagers dans la fiche pratique [Conseils pour mobiliser les utilisateurs](#)

Afin de vous aider à mettre en œuvre une réelle politique de sobriété numérique dans votre structure, nous vous proposons de participer à **notre prochaine journée numérique (ISI Day) qui aura lieu le 4 avril 2023**. Cette journée sera diffusée en direct en ligne et destinée prioritairement aux chefs d'établissement, aux Ogec et aux responsables informatiques.

[Affiche Sobriété numérique \(1 Mo\)](#)

Auteur: Administrateur

Mots-clés : [ISI Data](#) [ISIDOOR](#)

Vues : 94

